



GRANDLYON  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS**  
**DU CONSEIL DE COMMUNAUTE**

Séance du **31 mai 2010**

Délibération n° 2010-1519

commission principale : **développement économique**

commission (s) consultée (s) pour avis :

commune (s) :

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Projet de recherche et de développement Innoval - Convention-cadre 2010-2014**

service : **Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation**

**Rapporteur : Monsieur Kimelfeld**

**Président : Monsieur Gérard Collomb**

Nombre de conseillers en exercice au jour de la séance : 155

Date de convocation du Conseil : 21 mai 2010

Secrétaire élu : Monsieur Marc Augoyard

Compte-rendu affiché le : 2 juin 2010

**Présents :** MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mme Elmalan, M. Buna, Mme Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, MM. Abadie, Arrue, Mmes Besson, David M., MM. Passi, Brachet, Charles, Colin, Sécheresse, Barral, Desseigne, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Claisse, Bernard R, Bouju, Mme Peytavin, M. Vesco, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, Julien-Laferrière, Appell, Ariagno, Augoyard, Mmes Bab-Hamed, Bailly-Maitre, M. Balme, Mme Bargoin, MM. Barret, Barthelémy, Mmes Baume, Benelkadi, M. Bernard B, Mmes Bocquet, Bonniel-Chalier, MM. Bousson, Braillard, Broliquier, Buffet, Chabert, Chabrier, Mmes Chevallier, Chevassus-Masia, MM. Cochet, Corazzol, Coste, Coulon, Mme Dagorne, MM. Darne JC., David G., Desbos, Deschamps, Mme Dubos, MM. Dumas, Flaconnèche, Forissier, Fournel, Galliano, Genin, Gentilini, Geourjon, Mme Ghemri, MM. Gignoux, Gillet, Giordano, Gléréan, Goux, Grivel, Guimet, Mme Hamdiken-Ledesert, MM. Huguet, Imbert Y, Imbert A, Jacquet, Joly, Justet, Kabalo, Lambert, Le Bouhart, Lelièvre, Lévêque, Llung, Longueval, Louis, Lyonnet, Millet, Nissanian, Ollivier, Mme Pallega, MM. Petit, Pili, Pillon, Quiniou, Mme Revel, M. Roche, Mme Roger-Dalbert, MM. Rousseau, Rudigoz, Sangalli, Serres, Sturla, Suchet, Terrot, Thévenot, Thivillier, Mme Tifra, MM. Touléron, Touraine, Turcas, Uhlrich, Mme Vallaud-Belkacem, M. Vaté, Mme Vessiller, MM. Vial, Vincent, Vurpas, Mme Yéréman.

**Absents excusés :** MM. Daclin (pouvoir à M. Philip), Barge (pouvoir à M. Assi), Blein (pouvoir à M. Sturla), Mme Ait-Maten (pouvoir à M. Coulon), MM. Albrand (pouvoir à Mme Ghemri), Ferraro (pouvoir à M. Longueval), Fleury (pouvoir à M. Grivel), Havard (pouvoir à M. Huguet), Lebuhotel (pouvoir à M. Lambert), Léonard (pouvoir à Mme Revel), Mme Levy (pouvoir à M. Buffet), MM. Meunier (pouvoir à M. Forissier), Morales (pouvoir à M. Geourjon), Muet (pouvoir à M. Kimelfeld), Mmes Perrin-Gilbert, Pesson (pouvoir à M. Kabalo), Pierron (pouvoir à Mme Bab-Hamed), MM. Plazzi (pouvoir à M. Jacquet), Réale (pouvoir à M. Passi), Vergiat (pouvoir à M. Abadie).

**Absents non excusés :** M. Pilonel.

**Séance publique du 31 mai 2010****Délibération n° 2010-1519**

commission principale : développement économique

objet : **Pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera - Projet de recherche et de développement Innoval - Convention-cadre 2010-2014**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction des services aux entreprises - Pôle innovation

**Le Conseil,**

Vu le rapport du 12 mai 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Par délibération du 11 mai 2009, le conseil de Communauté a approuvé le principe de l'intervention de la Communauté urbaine de Lyon sur les projets de recherche et développement (R&D) des cinq pôles de compétitivité lyonnais et a voté une autorisation de programme à hauteur de 4,5 M€ pour le pôle de compétitivité chimie environnement nommé Axelera.

Axelera a pour ambition d'accélérer la construction d'une filière industrielle et scientifique de dimension internationale conjuguant chimie et environnement et de devenir une référence internationale de l'innovation dans le domaine chimie-environnement. Les membres fondateurs sont Rhodia, Arkéma, l'Institut français du pétrole (IFP), Gdf-Suez et le Centre national de la recherche scientifique (CNRS).

Chaque année, ces projets de R&D labellisés par le pôle font l'objet d'une validation par l'Etat et donnent lieu à une convention-cadre avec l'Etat, dans laquelle chaque partenaire financeur définit son niveau d'intervention. Depuis 2005, Axelera a initié et coordonné 13 programmes de R&D, soutenus par la Communauté urbaine pour un montant de 5 535 867 €.

En 2010, dans le cadre du 9° appel à projet lancé par l'Etat au titre du Fonds unique interministériel (FUI), la Communauté urbaine est sollicitée pour apporter son soutien au programme Innoval.

***Le programme Innoval***

Le projet Innoval a pour objet le développement d'outils d'analyses pour le contrôle des procédés industriels.

Le projet Innoval a pour objectif d'accélérer l'innovation dans le domaine de l'analyse industrielle en catalysant la mise au point d'outils d'analyse pour le contrôle des procédés *in situ*.

Le projet Innoval regroupe des acteurs complémentaires (industriels et centres de R&D industriels, laboratoires et instrumentalistes) permettant d'aller de la recherche au marché.

Retombées industrielles attendues :

- réduction des coûts d'analyse ;
- amélioration de la productivité et réduction des coûts de production ;
- réduction des risques.

## Retombées environnementales :

- économies d'énergie,
- réduction des déchets,
- meilleure prévention du risque chimique.

Ce projet représente un double intérêt pour un positionnement de la Communauté urbaine en soutien :

- une intégration importante de PME présentes sur le territoire de l'agglomération avec une perspective d'implantation d'entreprise et de création d'emplois,

- ce projet s'inscrit au cœur de la feuille de route technologique du pôle de compétitivité chimie-environnement Axelera et fait suite au premier programme de R&D engagé par Axelera sur l'intensification des procédés.

Le projet est piloté au sein d'un consortium regroupant 13 partenaires dont 5 groupes industriels (Schlumberger, Arkema, Bluestar-Silicones, Perstorp, Rhodia), 4 PME (EIF, SRA Instruments, Sistec, Ivea) et 4 laboratoires de recherche publique (Armines, Université Claude Bernard Lyon 1, l'IFP, le CNRS) sur une durée de 42 mois pour un budget global de 9 841 261,91 €.

La Communauté urbaine envisage d'apporter son concours financier au projet Innoval à travers une convention de financement avec la société SRA Instruments pour un montant de 497 615 €.

Le budget et le plan de financement prévisionnel du projet Innoval se répartissent de la manière suivante (en €) :

| Raison sociale     | Assiette de l'aide (en €) | Financeurs                                 |                         |                                   |              |                                                         |
|--------------------|---------------------------|--------------------------------------------|-------------------------|-----------------------------------|--------------|---------------------------------------------------------|
|                    |                           | Fonds unique interministériel (FUI) (en €) | Reste à financer (en €) | Communauté urbaine de Lyon (en €) | Métro (en €) | Fonds européen de développement régional (FEDER) (en €) |
| IFP                | 571 517,86                | 228 607,14                                 |                         |                                   |              |                                                         |
| Arkema France      | 1 061 332,00              | 265 333,00                                 |                         |                                   |              |                                                         |
| Bluestar Silicones | 1 414 916,51              | 363 729,13                                 |                         |                                   |              |                                                         |
| Elf                | 141 660,00                | 42 495,00                                  |                         |                                   |              |                                                         |
| Armines Spin       | 646 962,96                | 258 785,18                                 |                         |                                   |              |                                                         |
| Iva                | 720 778,76                | 216 233,63                                 |                         |                                   |              |                                                         |
| Schlumberger       | 693 984,01                | 173 496,00                                 |                         |                                   |              |                                                         |
| Perstorp France    | 170 725,51                | 0                                          |                         |                                   | 42 681,38    |                                                         |
| SRA Instruments    | 1 105 811,96              | 0                                          |                         | 497 615,00                        |              |                                                         |

|                                           |                     |                     |                   |                   |                  |                   |
|-------------------------------------------|---------------------|---------------------|-------------------|-------------------|------------------|-------------------|
| CNRS - SCA                                | 494 148,32          | 0                   | 494 148,32        |                   |                  |                   |
| Sistec                                    | 315 870,00          | 94 761,00           |                   |                   |                  |                   |
| Université<br>Claude<br>Bernard<br>Lyon 1 | 1 322 726,02        | 764 080,02          |                   |                   |                  | 558 646,00        |
| Rhodia<br>Opérations                      | 1 180 837,60        | 295 209,40          |                   |                   |                  |                   |
| <b>Total</b>                              | <b>9 841 271,51</b> | <b>2 702 729,50</b> | <b>494 148,32</b> | <b>497 615,00</b> | <b>42 681,38</b> | <b>558 646,00</b> |

Vu ledit dossier ;

Où l'avis de sa commission développement économique ;

#### DELIBERE

##### 1° - Approuve :

a) - le soutien au projet de recherche et développement labellisé par l'Etat en 2010, relatif au pôle de compétitivité Axelera - projet Innoval pour un montant de 497 615 €,

b) - la convention-cadre à passer entre l'Etat et les collectivités locales partenaires et l'engagement de l'Etat sur la période 2010-2014.

2° - **Autorise** monsieur le Président à signer ladite convention-cadre.

3° - **La dépense** totale correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme A 1 - Garantir le dynamisme économique de la Communauté urbaine, individualisée sur l'opération n°1553, le 11 mai 2009 pour la somme de 4 500 000 € en dépenses.

4° - **La dépense** d'investissement sera imputée sur les crédits inscrits et à inscrire au budget principal de la Communauté urbaine - exercices 2010, 2011, 2013 et 2014 - compte 204 200 - opération n° 1553 - fonction 90 - selon l'échéancier suivant :

- 149 285 € en 2010,
- 149 284 € en 2011,
- 99 523 € en 2013,
- 99 523 € en 2014.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 2 juin 2010.**